LE CONDITIONNEL ET LES QUANTIFICATEURS CARDINAUX

Asist. univ. Diana ANDREI
Universitatea de Vest din Timişoara

Résumé : *Dans le présent article nous nous proposons de démontrer l'existence des contraintes combinatoires entre certains* ***quantificateurs cardinaux*** *et le* ***conditionnel****. Notre démarche comportera quatre volets :*

1.1. Analyse des valeurs de selon SN
2.1. Analyse des traits du conditionnel
3.1 Définition et classification des quantificateurs
4.1. Analyse de la structure:

*Selon SN + conditionnel + au moins, au plus, exactement/*exactement, presque, moins de + numéral cardinal*

A la fin de cette analyse nous espérons démontrer que le conditionnel accepte des combinaisons avec certains quantificateurs cardinaux, tout en refusant d'autres.
Mots-clés : *conditionnel, contrainte combinatoire, quantificateur cardinal*

1.1. Analyse des valeurs de selon SN

Dans les analyses menées jusqu'à présent, *selon SN* est considéré comme un marqueur évidentiel. Nous reprenons la notion d'*évidentialité* telle qu'elle a été définie et utilisée par Patrick Dendale & Danielle Coltier : ''Le terme d'*évidentialité* est un calque de l'anglais *evidentiality*, dû à Co Vet (1988). Le terme d'*evidentiality* fait depuis le milieu des années 80 partie du vocabulaire linguistique, à côté de et en concurrence avec le terme de *modality*.'' (Dendale & Coltier 2004b: 589)

Un marqueur évidentiel sert à préciser soit la source de l'information qui est mise en circulation dans un énoncé, soit l'accès à cette information. L'exemple le plus souvent cité comme le système le plus complexe de mise en évidence de la source de l'information est celui de Barnes qui prend comme base d'études le système morphologique du tuyuca. (voir Dendale 2003)

''Pour ce qui est du terme de *modalité (épistémique)*, nous l'opposons plutôt que nous ne l'identifions à celui d'*évidentialité*. La modalité est l'indication de l'évaluation faite par le locuteur de la qualité épistémique de l'information (douteux, probable…)'' (Dendale & Coltier 2004b: 589-590).

Même si la querelle des linguistes sur le statut de l'évidentialité et de la modalité reste encore très actuelle, nous considérons les deux termes comme distincts. L'évidentiel indique la source ou l'accès à l'information, alors que le modal est une appréciation de la source.

1.2. Valeurs de selon SN

Dendale & Coltier ont analysé de près le problème de *selon SN*. Ils en distinguent trois valeurs:

BDD-A5441 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:02:23 UTC)

a- La valeur *CONFORMITE*- les contextes avec *selon SN*- conformité permettent le remplacement par *conformément à SN / en se conformant à SN / comme le veut SN :*

(1) *Il fabrique du papier selon un procédé ancien*. (*apud* Dendale 2004b : 592)

b- La valeur *DEPENDANCE* - les contextes qui développent *selon SN*- dépendance acceptent comme paraphrases : *p dépend de SN / p est relation avec SN / p est fonction de SN :*

(2) *Reb s'exprimait en portugais, y mêlant parfois quelques mots d'espagnol, d'anglais et de français, selon ses interlocuteurs et la ou les langues qu'ils connaissaient.* (*apud* Dendale 2004b : 592)

c- La valeur *Origine*- les contextes en *selon SN*- origine peuvent être paraphrasés par *p vient de SN / p a pour point de départ SN :*

(3) Selon la théorie de Russell, les noms propres sont des descriptions définies déguisées. (*apud* Dendale 2004 :592)

La dernière valeur apparaît fréquemment dans le texte journalistique et elle est la seule que nous avons retenue. Le journaliste est obligé de préciser toujours la source des ses informations. Dans les énoncés qui ne contiennent par explicitement *selon SN*, le lecteur, grâce à sa compétence discursive, peut reconstruire l'énoncé sous-jacent en *selon SN*. Dans ce dernier cas, la source n'est plus explicite, mais implicite. *Selon SN* implicite est synonyme, dans la plupart des cas, du pronom indéfini *ON*, qui exprime une source générale, non précisée. Dans d'autres cas, en associant le discours du journaliste avec les discours d'autres journalistes ou avec d'autres types de discours que celui journalistique, le locuteur peut mieux préciser la source.

2.1. Analyse des traits du conditionnel

A la différence de l'indicatif, le conditionnel impose certaines contraintes de nature combinatoire. Nous reprenons les trois traits dont Dendale 2001b parle dans son article :

- trait **évidentiel**
- trait **modal**
- trait **aléthique**

Par trait évidentiel les auteurs de l'article désignent la capacité du conditionnel d'indiquer la source de l'information ou la *source du savoir*. C'est le trait sur lequel nous insisterons le plus. Le trait modal indique l'incertitude du journaliste par rapport au contenu informationnel transmis, alors que le trait aléthique exprime la non prise en charge de l'énonciateur du contenu informationnel transmis.

2.2. Le trait évidentiel du conditionnel

Ce trait nous intéresse notamment parce qu'il est lié à la polyphonie. Il indique la co-existence de deux énonciateurs au niveau d'un même énoncé. Un grand énonciateur- **E_1 (***enchâssant***)** qui correspond au journaliste et un petit énonciateur **e_1 (***enchâssé***)** qui correspond à la source du savoir. Les termes marqués en italiques sont empruntés au discours de Bres.

Dans le texte journalistique la source du savoir est, dans la plupart des cas, explicitée. Il reste parfois des cas où elle ne l'est pas, mais cela arrive rarement, vu que le texte journalistique devrait faire preuve de transparence envers son public. Préciser la source du savoir confère à l'article et implicitement à son auteur, ainsi qu'à l'institution qu'il représente, une certaine renommée.

BDD-A5441 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:02:23 UTC)

3.1. Classification des quantificateurs

Pour ''former, au moyen de prédicats, des énoncés vérifiables sur un univers d'interprétation, on dispose en logique classique de deux possibilités : *nommer […]* et *quantifier […]* (Corblin 1997 : 9)

L'auteur distingue deux types de quantificateurs : *proportionnels* (*tout, certains, la plupart, beaucoup, la majorité, trente pour cent*) et *cardinaux* (*n au moins, n au plus, n exactement, presque n, moins de n*). Il ajoute une troisième catégorie, celle des *indéfinis cardinaux : un, deux, plusieurs, des*.

En embrassant la distinction cardinaux/proportionnels qui, selon Corblin, est ''la plus forte et probablement la plus fondamentale.''(Corblin 1997 : 15) nous retiendrons seulement la catégorie des quantificateurs cardinaux. Ces derniers acceptent des représentations mathématiques de type :

n au moins= la quantité posée est supérieure, voire égale à *n* (≥ à n)
n au plus= la quantité posée est inférieure, voire égale à *n* (≤ à n)
n exactement= la quantité posée est égale à *n* (= à n)
presque n= la quantité posée est inférieure/ supérieure à *n*, mais jamais égale
moins de n= la quantité posée est inférieure à *n*, mais jamais égale

L'élément commun de la série ci-dessus est l'existence d'un seuil qui est marqué par *n* et par rapport auquel il y a des variations montantes (*n+1*), descendantes (*n-1*) ou il n'y en a pas - égalité (*n=n*)

4.1. Analyse de la structure:

Selon SN + conditionnel + *au moins, au plus*, exactement/**exactement*, *presque, moins de* + numéral cardinal

Les informations à caractère théorique sur les quantificateurs cardinaux, ainsi que sur le conditionnel, nous serviront de support afin de procéder à l'analyse de notre corpus. Les énoncés sont des extraits de journaux présentant les sévices infligés aux prisonniers Irakiens par les soldats Américains dans les prisons d'Irak. Le thème a débuté en 2004 sans avoir épuisé son potentiel journalistique.

Nous reprochons à notre corpus le fait qu'il y a un seul exemple qui contient dès son origine un quantificateur cardinal. Il s'agit de l'énoncé (1.1.) A partir de ce premier exemple, l'idée d'une certaine corrélation entre le conditionnel et les quantificateurs cardinaux nous est venue à l'esprit. Mais comme ce type d'exemples apparaît assez rarement, nous avons décidé de prendre en considération des énoncés avec des indéfinis cardinaux et sur lesquels nous avons ensuite opéré des modulations. Suite à ces modulations nous avons obtenu des énoncés avec des quantificateurs cardinaux.

(4.1.) […] *Au moins un prisonnier aurait été torturé à mort, selon le sergent Ivan Frederick.* (*Libération* 04.05.2004)
(4.2.) Un prisonnier (tout) au plus aurait été torturé à mort, selon le sergent Ivan Frederick.
(4.3.) Un prisonnier *exactement aurait été torturé à mort, selon le sergent Ivan Frederick.

BDD-A5441 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:02:23 UTC)

(4.4.) Un prisonnier ’’exactement’’ aurait été torturé à mort, selon le sergent Ivan Frederick.
(4.5.) Un prisonnier *exactement* aurait été torturé à mort, selon le sergent Ivan Frederick.
(4.6.) ’’Un prisonnier exactement aurait été torturé à mort’’, selon le sergent Ivan Frederick.
(4.7.) *Un prisonnier exactement aurait été torturé à mort*, selon le sergent Ivan Frederick.

(5.1.) […] *9000 Irakiens seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.* (*Libération* 04.05.2004)
(5.2.) […] 9000 Irakiens au moins seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.
(5.3.) 9000 Irakiens (tout) au plus seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.
(5.4.) 9000 Irakiens *exactement seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.
(5.5.) 9000 Irakiens ’’exactement’’ seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.
(5.6.) 9000 Irakiens *exactement* seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.
(5.7.) ’’9000 Irakiens exactement seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain’’, selon les autorités américaines.
(5.8.) *9000 Irakiens exactement seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain*, selon les autorités américaines.
(5.9.) Presque 9000 Irakiens seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.
(5.10.) Moins de 9000 Irakiens seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.

Avant de poursuivre notre analyse, nous précisons que nous considérons les quantificateurs cardinaux comme des moyens d’expression de la focalisation de la quantité posée *n*. Entre l’énoncé (5.1.) et les autres énoncés des séries correspondantes il y a des différences d’interprétation. Ils ont en commun l’idée de prise de distance par rapport à un certain contenu propositionnel. Ce qui les sépare c’est l’interprétation **double**, triple, etc. (selon le nombres d’arguments) dans (5.1.) et **simple** dans les autres énoncés. Plus les arguments sont nombreux, plus les interprétations prolifèrent et portent, sur l’un ou l’autre des arguments de l’énoncé. Prenons l’exemple (5.1.) où le conditionnel peut porter aussi bien sur la quantité (*9000 Irakiens*- argument 1) que sur le numéro de prisons ou centres de détention (*16*- argument 2), alors que dans les énoncés de (4.1.) à (4.7.) et de (5.2.) à (5.10.) les quantificateurs servent à focaliser les quantités posées.

BDD-A5441 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:02:23 UTC)

Des énoncés que nous avons obtenus par modalisation, nous allons garder seulement ceux qui contiennent le quantificateur cardinal *exactement*. Les énoncés obtenus par modalisation avec *au moins***,** *au plus***,** *presque* et *moins de* ne posent pas de problèmes au niveau des incompatibilités combinatoires avec le conditionnel grâce à leur caractère d'approximation et implicitement, d'incertitude. Les quantificateurs cardinaux ci-dessus peuvent tenir comme responsable de leur production aussi bien E_1– le journaliste ou l'énonciateur enchâssant qui est à l'origine de l'énoncé, que e_1- ou l'énonciateur enchâssé. Dans les deux cas on exprime la prise de distance par rapport à la quantité posée dans un énoncé antérieur à celui produit par le journaliste. Les contraintes combinatoires apparaissent lors de la coexistence, au niveau d'un même énoncé, du quantificateur cardinal *exactement* avec le conditionnel. A l'écrit il y a pourtant des moyens typographiques (les guillemets, les italiques) qui rendent leur coexistence possible.

> (5.4.) 9000 Irakiens *exactement / exactement seraient détenus dans 16 prisons ou centres de détention sous commandement américain, selon les autorités américaines.

Faute d'un marquage typographique, l'énoncé accepte deux interprétations : une première, correcte et une deuxième, fautive. Lorsqu'il y a un responsable unique du conditionnel, ainsi que du quantificateur cardinal, on parle d'une interprétation fautive. Lorsque l'énonciateur enchâssant est responsable du conditionnel, alors que le quantificateur est produit par un énonciateur enchâssé, on parle d'une interprétation correcte, qui rend possible la cohabitation conditionnel+ *exactement*. Pour marquer la paternité du quantificateur cardinal, différente de celle du conditionnel, le journaliste peut utiliser soit les guillemets, comme dans (5.5.) soit les italiques, comme dans (5.6.).

Les problèmes de la paternité des énonciateurs sont loin d'être épuisés par ce schéma. La conclusion provisoire qu'on peut tirer est que les guillemets et les italiques expriment un rapport d'inclusion de e_1 par E_1. Il intervient aussi le cas où il y a un double rapport d'inclusion, comme dans les énoncés (5.7.) et (5.8.). L'instance énonciative qui est l'énonciateur enchâssant ou le journaliste fait entrer dans son discours le discours d'un autre énonciateur, qu'on appelle enchâssé, mais qui, à son tour, laisse entendre une troisième voix. Le rapport entre e_1 et E_1 reste toujours d'inclusion, à la seule différence que e_1 joue un double rôle. Il est enchâssé, mais aussi enchâssant par rapport à une troisième voix. Faute de cette double identité enchâssant/enchâssé au niveau d'un même énonciateur, ainsi que de la présence d'un troisième énonciateur, les énoncés seraient fautives.

Conclusion

Les énoncés en *selon SN*+ conditionnel+ *exactement*+ numéral cardinal acceptent deux interprétations ; une première fautive, lorsque le conditionnel, ainsi que l'adverbe *exactement* sont attribués au même énonciateur. Et une deuxième, correcte, lorsque l'adverbe et le conditionnel sont attribués à des énonciateurs différents.

Bibliographie :

Bres, J. & Verine, B., 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, 19, p. 159-169.

Bres, J., 1999a, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », *in* Bres, J., Delamotte-Legrand, R., Madray F., Siblot P., (éds), *L'Autre en discours*, Montpellier, Publications Montpellier 3, p. 191-212.

BDD-A5441 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:02:23 UTC)

Bres, J., 1999b, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, XX, 2, p. 71-86.

Coltier, Danielle & Dendale, Patrick, 2004a, « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *selon moi, pour moi et à mon avis* », *Langue française*, 142, p. 41-57.

Dendale, Patrick & Coltier, Danielle, 2004b, « Discours rapporté et évidentialité. Comparaison du conditionnel et des constructions en selon SN », *in* Lopez Munoz, Marnette Sophie & Laurence Rosier (éds.), *Le Discours rapporté dans tous les états*, Paris, L'Harmattan, p. 587- 598.

Dendale, Patrick & Coltier, Danielle, 2003: "Point de vue et évidentialité". *Cahiers de praxématique*, 41, p.105-129.

Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éds.), 2001a, *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, 374 pp.

Dendale, Patrick, 2001b, "Les problèmes linguistiques du conditionnel en français. Présentation", *in* : Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éds.), 2001, *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, p.7-18.

BDD-A5441 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:02:23 UTC)